

Vallouise- Pelvoux

Bulletin municipal N°4 ➤ JANV-MARS 2024

infos



ZOOM SUR...
HAPPY APICULTEUR


Vallouise ➤ Pelvoux



2023 a été une année intense pour les élus et pour les services, une année de transition avec la prise de nos fonctions en cours de mandat.

Ce qui a marqué les esprits et peut-être effacé nos actions, ce sont bien entendu les aléas climatiques qui ont rendu notre quotidien et le vôtre difficile, nous menant à agir sur le terrain une bonne partie de l'année.

Les premiers au printemps à Chambran, avec des chutes de blocs récurrentes et des purges régulières rendues nécessaires. Puis en fin d'été avec les chutes de pans de montagne entiers dans le Vallon de Celse Nière qui ont eu pour conséquence la fermeture des refuges du Sélé et du Pelvoux.

Après la sécheresse vint la pluie dès la fin du mois d'août inondant une grande partie du Pré de M^{me} Carle et coupant l'accès aux refuges du Glacier Blanc et des Écrins, sur cet épisode, le Gyr fut également touché et notamment les berges à la station et plus bas la voie douce. L'apothéose en octobre, début des vacances scolaires et date d'ouverture des chalets à la Casse. La tempête Aline qui cette fois a touché l'ensemble de la commune du Pré de Mme Carle à Parcher en passant par la vallée de l'onde. Canalisation d'eau potable emportée, routes, chemins et sentiers emportés, disparition d'une grande partie de l'espace nordique à quelques semaines des premières neiges.

Enfin le 1^{er} décembre où le torrent de la Champarie a débordé inondant l'entrée de la commune à la Casse.

Grâce à l'intervention de mes adjoints travaux, des entreprises locales, des services de la mairie qui ont travaillé sans relâche et de l'association Nordic en Vallouise, nous avons pu relever le défi de remettre en état les zones prioritaires afin d'assurer l'eau potable à 300 foyers, envisager une saison de ski nordique presque normale et parer aux plus pressé... la fonte des neiges nous fera sûrement découvrir d'autres zones impactées, à suivre...

Maintenant mon combat comme beaucoup de maires va être de s'assurer de la mise en place de plan de gestion et notamment d'un droit à curer les zones de dépôt des torrents dès lors qu'elles sont plus hautes que les berges. C'est une priorité si l'on veut conserver nos terres et assurer la sécurité des habitants et des biens.

Même s'il reste quelques trous dans la raquette et malgré les aléas climatiques que nous avons connus, l'année 2023 a été constructive pour les projets communaux. Alors que tout le monde s'accorde à dire que 2024 sera une année plus douce, nous comptons sur cette année pour continuer sur notre lancée.

Que 2024 vous apporte de la douceur de vie, une bonne santé, de la réussite dans vos projets personnels et/ou professionnels

Que la bienveillance et la résilience soient au rendez-vous.

Belle et heureuse année 2024.

Gaëlle Moreau, Maire de Vallouise-Pelvoux

Des projets pour 2024

La rénovation des appartements communaux au-dessus de l'ancienne mairie qui devraient être remis à la location en fin d'année.

La réfection de la place de Vallouise qui est devenue au fil des années accidentogène.

La phase 2 de l'éclairage public.

La rénovation du centre accueil de la station et notamment des toilettes publiques. L'ajout de jeux pour enfants sur l'aire du Freyssinet et la mise en place d'un parcours sportif.

Les travaux d'urgence dans les bassins de la piscine.

La rénovation de la Cabane Chouvet propriété de l'ONF actuellement fermée au public sous forme de chantier participatif. Concernant l'école ce sera l'année du choix en fonction des financements proposés.

La sécurisation de la RD 994.



Bien entendu, il nous faudra compter sur les aides de l'État, de la Région et du Département pour la réalisation des travaux d'urgence liés aux intempéries (plus de trois millions d'euros) faute de quoi nos projets communaux se verraient contraints.

Mais comme s'était engagée Madame Dominique Faure, alors ministre chargée des collectivités territoriales et de la ruralité sur un zéro reste à charge aux communes, il me reste à espérer que ce soit le cas !

Sommaire

Édito	2	La vie des associations	8
En bref	3	Zoom sur...	9
En images	6	Tribunes libres	10
Vivre ensemble	7	Informations pratiques ...	12

Directeur de la publication :

Gaëlle Moreau

Rédaction : l'équipe municipale

Photos : DR, CCPE, Mairie, Marc

Grivaux OTC

Nombre d'exemplaires : 1000

Réalisation et impression :

Éditions du Fournel



Rénovation de l'habitat – OPAH-RU

La municipalité travaille actuellement, en collaboration avec la CCPE, à la mise en place du dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU), visant à la réhabilitation des logements anciens situés dans un périmètre défini. Notre commune, en 2020, comptait 14% de logements vacants, conscients de la difficulté de trouver une location à l'année, nous avons décidé d'intégrer ce dispositif afin d'encourager les propriétaires à rénover leurs biens.

L'objectif défini est le suivant :

- améliorer l'état des logements des propriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes (performance énergétique, travaux lourds, sécurisation) ;
- améliorer l'état des logements des propriétaires bailleurs aux revenus modestes et très modestes afin de les

remettre sur le marché de la location à l'année et/ou pour les travailleurs saisonniers ;

- favoriser le maintien à domicile des aînés (autonomie/adaptation...) ;
- remettre sur le marché sur les logements vacants ;
- créer une offre adaptée pour les jeunes et les travailleurs saisonniers ;
- participer à la résorption de l'habitat indigne ou insalubre ;
- proposer des solutions.

En votant l'augmentation de la THRS (Taxe Habitation Résidences Secondaires), la municipalité pourra dégager une ligne budgétaire permettant un accompagnement financier pour les dossiers de rénovation pour favoriser l'accueil de population à l'année.

Ces aides complétées par la Communauté de communes devraient être mises en place dès l'automne.

Budget participatif – 2024



Une partie du budget d'investissement sera réservée aux projets que vous souhaitez développer. C'est pour l'équipe municipale, une nouvelle occasion d'associer les habitants de la commune.

Un appel à candidature sera destiné à tous les résidents de la commune qui souhaitent déposer un projet collectif d'un montant maximum de 5000 € par projet. Deux projets seront sélectionnés, et les lauréats pourront ensuite passer à la phase de réalisation.

Toutes les informations pratiques du Budget Participatif sont disponibles sur le site internet de la mairie : www.vallouise-pelvoux.fr ou à l'accueil de la mairie. Vous pouvez poser toutes vos questions en écrivant à : mairie@vallouise-pelvoux.fr

Conseil municipal jeunes

Après leur installation le 8 novembre, une première réunion de travail a eu lieu le 13 décembre dernier.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nos jeunes conseillers prennent leurs rôles au sérieux.

Il a fallu bien expliquer les missions de chaque collectivité afin de clarifier les sujets sur lesquels ils peuvent travailler. Sensibles à l'aspect environnemental et au lien social, plusieurs idées ont été prises en compte et seront déployées dès le printemps (nouveaux jeux sur l'aire de Pelvoux, boîte à idées, Fête du vélo, Boîte à livres « spécial jeunesse »).

Refonte du site internet de la commune

Afin de répondre au mieux aux attentes des usagers, nous allons travailler sur une modernisation du site internet de la commune.

Ainsi, nous souhaitons développer des applications rendant possibles les règlements des différentes taxes par internet et offrir depuis ce site des fonctionnalités interactives.

Les informations légales liées aux conseils municipaux seront bien évidemment maintenues mais avec un accès facilité.

Une présentation de ce nouvel outil sera faite pour la rentrée 2024.

Obligation de compostage des bio-déchets

La mise en décharge des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre (GES), ce gaz a un pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO₂, à partir du 1^{er} janvier 2024 il y a une obligation de tri à la source pour développer le compostage.

Le compostage domestique consiste donc à mettre ces déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, etc..ou restes de repas) dans un composteur.

Le SMITOMGA propose des composteurs individuels (20 €) pour une utilisation personnelle du compost pour votre jardin, ou des composteurs collectifs (HLM le Lory, face au cimetière de Vallouise, aux Essarts, et prochainement vers la Champarie) Vous pouvez trouver les informations sur le site internet du SMITOMGA : smitomga.com

 **Quelles solutions pour composter vos déchets ?**



Habitants permanents, secondaires, touristiques ou professionnels, le SMITOMGA propose des solutions simples pour traiter vos déchets !

Vous êtes un particulier et disposez d'un espace vert...

Nous mettons à disposition des composteurs individuels

Composteur bois 300L + BIO-SEAU (7 ou 10L) + AÉRATEUR DE COMPOST

Prix : 20 EUROS



Vous êtes un particulier ou un professionnel mais ne disposez pas d'un espace vert...

Des composteurs collectifs sont disponibles dans certaines communes.

CONTACTEZ NOUS POUR CONNAÎTRE L'EMPLACEMENT DES COMPOSTEURS LES PLUS PROCHES ET RÉCUPÉRER GRATUITEMENT UN BIO-SEAU.

Vous êtes un professionnel et disposez d'un espace vert...

Nous mettons à disposition des sites de compostage "grand format"

Trois bacs de compostage en bois de 600 et 800L + SIGNALÉTIQUE COMPLÈTE + AÉRATEUR + BIO-SEAU

Prix : 127 EUROS

Nous pouvons également vous accompagner pour la mise en œuvre du projet dans votre structure.



Pour plus de renseignements, contactez le SMITOMGA au 04 92 45 59 91

Conseil municipal jeunes



Spectacle de Noël le 16 décembre



Thé dansant des aînés



Vœux de Madame le Maire



JO 2030



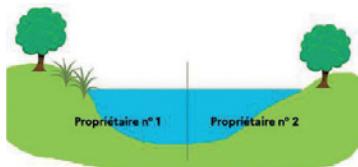
Obligations d'entretien des cours d'eau

Le Code de l'environnement précise que l'entretien a pour objectif de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives » (article L. 215-14 du code de l'environnement).

L'entretien régulier a pour objet principal la gestion des embâcles et de la végétation présente le long des cours d'eau. Cet entretien raisonné doit se faire de façon sélective et localisée pour ne pas dégrader ou perturber l'état écologique du cours d'eau et pour maintenir la diversité des milieux aquatiques.

L'enlèvement des déchets solides dans les cours d'eau relève aussi de l'entretien courant d'un cours d'eau.

L'entretien des cours d'eau est une obligation du propriétaire de la parcelle attenante au cours d'eau, la propriété s'étendant jusqu'au milieu du lit du cours d'eau.



La collectivité en charge de la compétence GEMAPI (communauté de communes du Pays des Écrins) peut intervenir dans le cadre d'un programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau.

Cette intervention doit être validée préalablement par le préfet dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général (DIG).

Ci-après le lien pour accéder au guide complet d'entretien des cours d'eau édité par la Préfecture des Hautes-Alpes :
<https://smigiba.fr/le-guide-d-entretien-cours-eau-ddt-05/>

La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale connaît un grand succès, gérée par Nicole Montagnier, employée communale qui prendra sa retraite bien méritée cette année.

L'année 2023 a été riche en événements fédérateurs pour les habitants et pour les vacanciers qui ont assisté en nombre aux différents événements organisés : la manifestation inter bibliothèques « Eau précieuse, eau furieuse », les ateliers d'écritures et la rencontre avec René Fregnj autour de son roman « Dans la ville des songes », la participation au prix des lecteurs des écrivains du Sud attribué à Julia Minkoski, dans le cadre de la collaboration avec l'Association « Lecture et Rencontre en Vallouise », les manifestations théâtrales avec la troupe de la metteuse en scène Florence Royer.

Un grand merci aux nombreux lecteurs et aux bénévoles qui contribuent au développement de la bibliothèque et à son rayonnement culturel.

EN CHIFFRES :

- **310 inscrits** dont les **110 enfants** des écoles de Vallouise-Pelvoux
- **2940 personnes** ont emprunté des livres
- **3122 personnes** sont venues dans le cadre des manifestations culturelles
- **3470 ouvrages** adultes ont été empruntés
- **3672 ouvrages** jeunesse
- **230 ouvrages** dans le cadre scolaire
- **174 romans** ont été offerts à la bibliothèque par l'auteure et lauréate du Prix Goncourt 1998, Paule Constant
- **43 romans** ont été achetés, **2 documents** sur les Hautes-Alpes, **14 bande-dessinées** tout public, **1** pour adulte et **4 albums** pour enfants

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mercredi de 10h30 à 12h30

Vendredi de 18h00 à 19h30

L'été : lundi et vendredi de 18h00 à 20h00

Les Héré'Zik

Le concert d'hiver, organisé par l'association « Les Héré'Zik » en soutien au festival « Les Envoyageurs », aura lieu le samedi 16 mars à la salle Bonvoisin. Venez nombreux, il y en aura pour tous les goûts !!!



LA PASSA

CAFÉ ASSOCIATIF ET CULTUREL EN VALLOUISE
RELÉÉ PAR LA FABRIQUE À LIENS MATERIAUX

Idéalement situé au cœur de la Vallouise, c'est un lieu qui permet les rencontres, de tous âges, autour d'un café, lors des concerts, des ateliers de langue, d'informatique, de travaux manuels, de cuisine, ... lors des conférences et des débats sur notre environnement, les sujets de société qui nous interpellent, ... et, aussi, des moments dédiés aux enfants ! Nous offrons un lieu de vente aux productions locales tant alimentaires

Notre café associatif et culturel, La Passa, aura bientôt 2 ans

Club des loisirs de Vallouise

Le Club des loisirs de Vallouise continue ses activités mais a changé son jour de permanence et a regroupé ses activités. Les dentellières ont rejoint le groupe principal et tout le monde se retrouve maintenant le jeudi après-midi de 14h à 17h. Depuis la rentrée de septembre, le club a continué la confection de « sacs de couchage » à partir de draps usagés. Ces sacs sont prêtés aux migrants qui arrivent au Refuge Solidaire de Briançon. Dans le cadre d'Octobre Rose, les adhérentes ont également cousu 78 coeurs en tissu, destinés à soulager les douleurs post-opératoires après une opération du cancer du sein et les a offerts à la Ligue contre le Cancer chargée de les dispatcher dans le département. Un après-midi de décembre, deux membres du club ont animé une activité « décos de Noël » au café associatif « La Passa » et en animera un autre le 24 janvier de 14h à 17h. Fidèle aux statuts qui sont les siens, le club essaie de s'impliquer au mieux dans la vie du village et de maintenir le contact entre les générations. Si vous êtes disponibles le jeudi après-midi, venez nous rejoindre au local situé au rez-de-chaussée de la salle Bonvoisin, à côté de la salle des associations.

Contact : 06 48 18 44 51

qu'artisanales, en accord avec notre souci d'une économie raisonnable.

Mais, il nous faut maintenant trouver un autre lieu, le propriétaire mettant fin en décembre 2024, à la mise à disposition de son local.

Nous avons à cœur de poursuivre ce projet avec tous nos adhérents.

Si vous avez connaissance d'un local disponible, **contactez-nous au 06 23 06 05 95.**

Happy, apiculteur

De l'informatique à l'apiculture il y a un monde... Attaché à son village natal, Vincent Rey est revenu « au pays » après un BTS d'informatique pour y rester ! La Brasserie Alphand fut son premier employeur pendant 10 ans. Un voyage au Canada signe le début de sa nouvelle orientation professionnelle, ce sera l'apiculture. Il débute avec quelques ruches, une passion personnelle puis atteint rapidement les 80 ruches.

Il passe son diplôme pour être agriculteur et devient apiculteur en développant ses connaissances par la pratique et les conseils avisés des apiculteurs professionnels. Sa passion devient alors son métier.

Un métier qu'il a choisi car en extérieur, au calme avec des journées qui ne se ressemblent jamais. Il aime travailler avec le vivant, son emploi du temps varie en fonction « de l'animal, des saisons et de la météo ». Le moindre changement modifie ses journées.

L'apiculture au rythme des saisons

Propriétaire de près de 300 ruches, les 3/4 de ses ruches sont à Vallouise et le reste en Isère et dans le Sud de la région. Une force car il peut proposer des miels différents (acacia, lavande, châtaigner et miel de montagne) et assurer une production au fil de l'année, une faiblesse, les transhumances sont longues, la surveillance des colonies plus compliquée.

La saison de production se résume à trois mois, Vincent doit être vigilant pour la garantir.

Au printemps les ruches sont dans le Sud entre Saint-Maximin et Draguignan, début avril la transhumance commence, direction l'Isère avec une fenêtre de 5 à 6 jours pour les fleurs d'acacia en mai, puis les fleurs de châtaignier en juin pour terminer



sur le plateau d'Albion mi-juillet pour les lavandes. D'autres ruches sont remontées du Var à Vallouise dès la fin des gelées puis repartent à Valensole pour la lavande mi-juillet.

De l'exploitation à la production

Une fois le miel produit il est temps pour Vincent de le récolter et de le transformer. Cette transformation et mise en pot est réalisée à Vallouise. Il extrait du miel liquide. Le travail de cristallisation lui permet d'en avoir également du crémeux. Après la mise en pot, vient la vente sous la marque « Rucher de la Vallouise ». Un autre métier ! Il vend en direct aux particuliers sur le marché, pendant les vacances en hiver et en été et il a développé un réseau de distribution de demi-gros auprès des professionnels de la restauration à Vallouise-Pelvoux et à Serre Chevalier et dans les commerces de proximité.

Il travaille notamment avec des agriculteurs locaux en fournissant du miel pour la fabrication de savons et de produits cosmétiques.

Passionné, Vincent Rey pourrait parler de l'apiculture pendant des heures, son rêve maintenant serait de pouvoir augmenter son local de travail pour développer de nouveaux produits dérivés du miel.

Rucher de la Vallouise
apivallouise@gmail.com

Liste majoritaire

Malgré une année 2023 nous avons réussi avec mon équipe à posé les bases des engagements pris lors de notre élection.

Le projet d'école avance, le rendu de l'étude de faisabilité d'une rénovation de l'école de Vallouise pour un regroupement des deux écoles, est positif, les scénarios proposés sont bel et bien réalisables.

Nous avons créé des comités consultatifs pour qu'habitants et élus puissent travailler ensemble sur les projets structurants pour la commune. Même si le fonctionnement peut sembler perfectible nous avançons ensemble.

Le vivre ensemble étant au cœur de nos priorités nous avons créé ou recréé des événements de retrouvailles. Le premier s'est déroulé en janvier à destination de nos jeunes aînés avec un thé dansant à Vallouise, le second au printemps sur le plateau des Eyssarts à Pelvoux sous la forme d'un pique-nique et enfin en octobre, nous avons remis au goût du jour la foire agricole à Vallouise. Foire qui a mis à l'honneur nos agriculteurs et artisans.

Enfin le dernier acte de notre travail a été l'organisation des élections du conseil municipal jeunes. Un conseil qui mènera des projets et proposera des actions à destination de nos jeunes habitants.

En termes d'aménagements de la commune, nous avons commencé à travailler sur l'aménagement du plateau des Eyssarts que nous souhaiterions voir devenir un lieu de vie à l'année. Sa fréquentation a augmenté cet été grâce à l'accueil de prestataires d'activités, l'ouverture estivale des remontées mécaniques sur trois jours. Nous nous étions engagés à refaire l'aire de jeux, les premiers modules ont été installés, un mini-golf a été créé ainsi qu'une zone dédiée à la pratique du Volley et une table de ping-pong installée. Enfin pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite au bassin de la piscine, nous avons financé un équipement dédié.

À l'automne, la première phase des travaux de l'éclairage public a été menée dans les deux centres bourgs.

Le Pré de M^{me} Carle, dès le printemps, nous avions repris les réflexions et les discussions pour en améliorer l'accès et la gestion. Même si la nature a été plus rapide, nous allons continuer cette année à travailler avec les services de l'état, le Département, le Parc National des Écrins et la communauté de communes pour aboutir à un projet global et maintenir ce haut lieu touristique.

Concernant la station, nous avons effectué un travail sur la partie sociale tout au long de l'année permettant d'aboutir à une nouvelle organisation interne, une valorisation des compétences, notamment par la mise en place de formations et le recrutement d'un directeur. Il est maintenant temps de travailler à son développement commercial, à sa notoriété et à son aménagement en lien avec le plateau.

Au sujet de l'agriculture, nous avons repris le dialogue avec les agriculteurs pour élaborer de nouvelles conventions et mis en place une campagne de communication pour faciliter la cohabitation entre les différents usagers des alpages. Le travail doit se poursuivre en 2024.

L'eau potable

Faisant suite à l'étude menée par le cabinet HYDRETUDES sur nos réseaux, nous avons organisé une réunion publique de présentation et nous débuterons les travaux en 2024 en priorisant la sécurisation des captages et des réservoirs pour garantir une bonne qualité d'eau.

Enfin l'habitat, nous souhaitons aider les familles qui travaillent sur la commune à se loger plus facilement. En 2023 nous avons rencontré les différents acteurs de l'habitat pour voir quels outils nous pourrions utiliser, notamment, pour transformer des logements vacants en logements habités.

Nous continuerons à suivre nos engagements en 2024.

L'équipe « Agir Ensemble » vous souhaite une belle et heureuse année 2024.

Liste Agir avec Laurent Vernet

Chers habitants de Vallouise Pelvoux,

En premier lieu Véronique Mosso, moi-même ainsi que toute l'équipe AGIR ! vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 !

En ce début d'année deux dossiers ont attiré notre attention : suite aux catastrophes climatiques de l'automne 2023 notre commune a subi des dégâts sur le domaine public et privé. Heureusement le travail des agents communaux et des prestataires a permis de remettre en état dans des brefs délais des infrastructures communales essentielles.

Malheureusement nous le savons, ces risques de crues seront de plus en plus fréquents du fait du réchauffement climatique et du dérèglement du cycle de l'eau surtout si les différents services de l'État ne laissent pas la liberté à nos services la possibilité de nettoyer en amont les cours d'eau et autres aménagements comme l'ont toujours fait nos anciens.

Le deuxième concerne la dynamique au niveau national du dispositif Villages d'avenir qui propose aux communes rurales de moins de 3 500 habitants de pouvoir bénéficier d'une ingénierie et d'une assistance pour leur projet. 57 communes du Département des Hautes-Alpes participent à ce dispositif mais pas Vallouise-Pelvoux, alors que notre commune correspondait pourtant au cœur de cible de ce programme... Encore une fois nous passons à côté d'opportunité pour construire l'avenir de notre commune.

Laurent Vernet et Véronique Mosso

France Services

Pour tous vos dossiers santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique, l'antenne de Vallouise-centre est ouverte deux matinées par semaine de 9h à 12h les jeudis et vendredis.

Navettes

Horaires sur le site internet de la commune et à l'accueil de la mairie et dans les bureaux d'informations de l'Office de Tourisme Communautaire.

www.paysdesecrins.com/
infos-pratiques-hiver/
acces-et-transport/sur-place

Réunions de quartiers

Des réunions de quartiers seront organisées dans le courant du printemps.

Nous suivre

Application : Illiwap

Site internet :

vallouise-pelvoux.fr

Facebook : commune Vallouise-Pelvoux

Horaires d'ouverture

mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Tél : 04 92 23 30 19

Mail :

mairie@vallouise-pelvoux.fr

État civil

Naissances

Milan PEDRINI né le 20/11/2023 à Briançon
Louise LECLERE née le 05/02/2024 à Briançon

Décès

Thérèse MICHELON épouse ROMAN décédée le 07/12/2023 à Guillestre

Jean-Jacques MARTIN décédé le 10/12/2023 à Entrevaux (Alpes-de-Haute-Provence)

Michel MARTINET décédé le 20/12/2023 à Vallouise-Pelvoux

Estéban OLIVERO décédé le 23/12/2023 à Vallouise-Pelvoux

Georgette GIRAUD née COURCIER décédée le 02/01/2024 à Briançon

Josette ROGUES née GIRAUD-ROULX décédée le 18/01/2024 à Briançon

Le recensement citoyen : tous concerné(e)s à partir de 16 ans

Chaque Français filles et garçons dès 16 ans doit faire le **recensement citoyen obligatoire** pour ensuite participer à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...). Pour se faire recenser, il suffit de venir en mairie avec votre pièce d'identité et le livret de famille de vos parents.

Conseils municipaux

Les prochains conseils municipaux auront lieu les 12/04, 16/05, 20/06, 18/07, 19/09, 17/10, 21/11 et 19/12.

Déchetterie de L'Argentière

Horaire d'été : du 01/04 au 31/10 :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h
- fermée le dimanche et les jours fériés.

La déchetterie est ouverte lors des ponts de grand week-end tel que le week-end du 15 août.